

A Aytré, le 13 novembre 2024

Chers membres,

Je vous invite à participer à **l'assemblée générale ordinaire annuelle du Club des Entreprises d'Aytré qui se tiendra le jeudi 5 décembre 2024 à partir de 19h00 à l'Atelier du Bel Air (4 rue Léonard de Vinci - 17440 Aytré)**

Les points suivants seront à **l'ordre du jour** :

- Emargement de la liste des présents
- Mot d'accueil
- Rapport moral présenté par le Président et vote
- Rapport financier présenté par la trésorière et vote
- Questions diverses
- Point sur les mandats des membres du Conseil d'administration
- Elections des membres du conseil d'administration
- Présentation du calendrier prévisionnel des évènements 2025

**Les membres désirant présenter leur candidature au conseil d'administration doivent se manifester dès à présent.**

Je vous rappelle :

- qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier ;
- qu'en application des statuts, les résolutions proposées sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés ;
- que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée générale, en vertu de l'article 10 des statuts.



**Éric OURY**

Président